

Certain Émilie

Laboratoire CETOBAC

EHESS

F-75006

[certain.emilie@gmail.com](mailto:certain.emilie@gmail.com)

## Entre pièges et ruses, l'utilisation d'internet en Iran depuis les années 2000

**Résumé.** — Depuis le début des années 2000, le régime iranien utilise la censure dans l'espace public virtuel afin de garantir les normes islamiques sur Internet. Pour y faire face, les internautes iraniens, nombreux et aux profils variés, ont recours à diverses techniques de ruses pour outrepasser les règles et user de leur liberté d'expression. À ce titre, l'anonymat tout comme l'utilisation de VPN ou de PROXY sont des exemples parmi tant d'autres de méthodes de transgression de ces normes et de ces règles imposées par le régime. En réponse à ces transgressions, le gouvernement accroît sa surveillance et sa répression par divers moyens. L'instauration de plusieurs comités ainsi que celle d'une cyber police contribuent pour le gouvernement à conserver un contrôle des contenus. Ainsi un rapport de force constant s'opère-t-il dans l'espace public virtuel à l'instar de l'espace public réel.

**Mots clés.**— Iran, Espace public virtuel, Censure, Transgression, Ruse, Cyber police, Liberté d'expression, Réseaux.

### **Between traps and ruses: internet using since 2000 in Iran**

**Abstract.**— Since the early 2000s, the Iranian regime has used censorship in the virtual public space to guarantee Islamic norms on the Internet. To cope, Iranian Internet users, many, and varied profiles, use various techniques of tricks to override the rules and use their freedom of expression. As such, anonymity as well as the use of VPN or PROXY are examples among many of methods of transgressing these norms and rules imposed by the regime. In response to these transgressions, the government is increasing its surveillance and repression by various means. The establishment of several committees as well as that of a cyber police contribute to the government to maintain a control of the contents. Thus, a constant balance of power takes place in the virtual public space like the real public space.

**Keywords.**– Iran – Virtual public sphere – Censorship – Transgression – Ruse – Cyber police  
– Freedom of expression - Networks

Dans un discours particulièrement agressif envers les conservateurs quelques mois après son élection, le président de la République islamique d'Iran Hassan Rohani déclare : « *Lorsque l'on fait quelque chose un jour et que cela ne marche pas, il ne faut pas recommencer exactement la même chose le lendemain, il faut se corriger et évoluer. Nous avons appris deux choses : le mur et le filtrage. Vous créez des filtres pour censurer et eux ils vont créer des proxys pour les contourner*<sup>1</sup> ». Dans cette intervention, le nouveau président réformiste met en évidence les rapports de force existant entre les Iraniens et un gouvernement qui pratique la censure.

Le travail que nous souhaitons présenter ici voudrait mettre en lien les notions de piège et de ruse qui sont exercées au quotidien entre l'Etat et les internautes. Ces notions qui visent à masquer l'intention se distinguent par le but fixé. Le piège, dans le cadre de notre travail s'apparente à la volonté de tromper un individu, dans notre cas un groupe, dans le but de provoquer chez lui une erreur qui amènerait à une sanction de la part du régime. La ruse est utilisée dans les deux cas, à la fois par le régime qui maquille son action afin d'activer aisément son piège, et par les internautes qui rusent pour contourner les normes qui gênent leur navigation et leurs libertés.

En Iran, la censure est omniprésente dans l'espace réel et apparaît dans l'espace virtuel depuis le début des années 2000, ce qui oblige les internautes iraniens à recourir à la ruse pour pouvoir accéder aux différents contenus proposés par cet espace. De même, le régime iranien use de pièges pour contenir cette transgression. Ainsi les rapports de force dans un espace nouveau qui ouvre sur un nouveau rapport au monde est constant.

Notre travail se base en partie sur une série d'entretiens menée entre 2013 et 2017 auprès de femmes entre 20 et 35 ans venant des milieux aisés de Téhéran. Une question centrale se pose alors : comment s'organisent ces rapports de force entre le gouvernement iranien et les internautes à l'intérieur du pays ?

Nous pourrions apporter quelques éléments de réponse en présentant les ruseurs et les piègeurs à savoir qui sont-ils et comment pouvons-nous les distinguer. Il est important également de donner quelques éléments sur les moyens entrepris pour tendre des pièges et pour pratiquer la ruse. Toutefois, les objectifs sont nombreux et tentent de justifier ces actions.

---

<sup>1</sup> Extrait du discours du Président Hassan Rohani daté du dimanche 7 septembre 2014. Voir : [http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/09/07/le-president-iranien-juge-la-censure-d-internet-contre-productivite\\_4483304\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/09/07/le-president-iranien-juge-la-censure-d-internet-contre-productivite_4483304_4408996.html). Consulté le 15 mai 2017.

## **Les acteurs du net iranien : qui ruse ? qui piège ? Des profils d'internautes différents mais qui ont recours à la ruse**

Dans le cadre de notre analyse, deux catégories d'internautes se dessinent, les internautes « civils », « classiques » qui n'ont pas forcément une utilisation politique d'internet et les internautes dont l'utilisation est politique voire à des fins dissidentes.

La première catégorie d'internautes que nous avons choisie d'étudier utilise internet dans plusieurs buts : l'information, se rendre sur des pages internet, en visiter le contenu, récupérer les informations désirées. Quand nous demandons aux femmes iraniennes ce qu'elles visitent sur internet, plusieurs nous disent utiliser les réseaux sociaux, consulter le profil de leurs amis et ce qu'ils y font, connaître les dernières tendances de la mode, comprendre ce qui se passe dans le monde. Leur utilisation, à première vue inoffensive, n'est pas perçue sous cet angle par le régime. Cette volonté d'ouverture sur le monde s'apparente à de la transgression pour le gouvernement iranien. L'outil internet offre de nouvelles possibilités alléchantes pour les internautes, parce qu'elles tranchent clairement sur les normes de l'espace public réel. Les possibilités de communication sont également très attractives, la rapidité, la gratuité, la collectivité, autant de raisons d'utiliser l'internet et surtout les réseaux sociaux.

Cette catégorie d'internautes est dans un processus émancipatoire, s'affranchir des normes considérées comme un frein au développement d'une population jeune et très nombreuse qui aspire à l'utilisation non conditionnée de ces outils technologiques. Il n'y a pas volonté de contester le régime ou même de le remettre en cause mais simplement de poursuivre un objectif personnel lié au développement des individus. La transgression se pratique donc de façon pacifique et souvent même inconsciente. Lors de nos entretiens, nous avons posé une question dont la réponse s'est révélée surprenante : « Pensez-vous avoir une utilisation transgressive d'internet ? », la réponse a été sans appel puisque 99 % des femmes nous ont répondu « pas du tout » ou encore « absolument pas ». Il a parfois été surprenant de voir ces femmes indignées d'être accusées d'un fait répréhensible. Ces réponses à première vue inattendues se sont avérées compréhensibles et permettent de mettre en lumière un décalage important entre les jeunes populations et le modèle que veut imposer le gouvernement en termes d'internet et d'ouverture sur le monde.

La deuxième catégorie d'internautes que nous avons choisi d'étudier, est celle qui s'apparente à la dissidence, à la contestation. Cette contestation est traduisible comme un refus, une opposition à la norme sous sa forme active<sup>2</sup>. Ces internautes ont une activité politique sur internet et leur opposition au régime est visible. L'internet est pour eux un espace de contestation facilement utilisable qui leur permet de pouvoir s'exprimer librement : ainsi la contestation se diffuse sans frontière ni entrave. La dissidence n'est pas unique, elle peut apparaître sous des formes différentes, par le biais de l'art, des images, des différentes pratiques discursives sur la toile (comme Twitter où le nombre de caractères est limité ou encore comme les blogs ou les forums où les internautes peuvent laisser libre cours à leurs propos). Il faut prendre en compte la diversité des pratiques dissidentes.

Ces deux profils ne sont pas les seuls que nous pourrions trouver parmi les internautes iraniens mais ils représentent les deux grandes catégories qui utilisent les principes de la ruse. C'est leur moyen d'utiliser cet outil.

## **Le régime garant des normes islamiques sur Internet**

Un autre acteur important du web est le gouvernement iranien. À partir du début des années 2000, il y a parmi les politiques une véritable prise de conscience de ce que ce nouvel outil peut apporter au régime ainsi qu'à la société. Le gouvernement comprend qu'il s'agit d'un nouveau moyen pour lui de faire passer des informations officielles, d'utiliser des moyens de propagande, d'entrer dans « l'air du temps ». Néanmoins, il comprend aussi très vite les possibilités offertes aux internautes et les brèches dans lesquelles les dissidents, jusque-là surveillés, pourraient s'engouffrer pour s'opposer à lui. Cette prise de conscience fait donc naître des mesures spécifiques.

Plusieurs services sont alors instaurés. Le Comité de détermination des contenus offensifs<sup>3</sup> dont l'objectif est de définir ce qui ne convient pas aux normes du régime. Ils ont pour missions de déterminer quels types de sites sont censurables, ainsi que ceux qui sont acceptables. Ils ont également pour objectif de faire parvenir ces informations aux autorités compétentes pour qu'ils puissent y avoir une action menée. Ce service n'agit pas sur le net, il

---

<sup>2</sup> DE BERGEVIN Annette, « Note sur la contestation », in *Esprit*, n°327, juin-juillet 1968, pp. 1080-1087.

<sup>3</sup> HALDERMAN J. Alex, « Internet censorship in Iran: a first look », in *Proceedings of the 3rd USENIX Workshop on Free and Open Communications on the Internet*, août 2013. Voir : <https://jhalderm.com/pub/papers/iran-foci13.pdf>. Consulté le 10 mai 2017.

détermine ce qui est punissable. La Cyber police, nommée également le FATA police<sup>4</sup>, a un objectif de répression : elle est agissante. Son objectif est de réprimer les activités non conformes des internautes qu'il y ait un simple blocage de sites ou encore des poursuites judiciaires. Il détermine les internautes considérés comme dangereux pour la sûreté ou la morale nationale. Leurs objectifs principaux sont d'exercer une répression accrue et dissuasive de l'activité dissidente.

Le dernier service lié à l'utilisation d'internet est le commandement de cyberdéfense des gardiens de la Révolution<sup>5</sup>. Ce service est créé afin de pouvoir prévenir et agir contre les cyber attaques contre le net iranien. Ils n'ont pas vraiment d'actions sur les mouvements dissidents sur internet. Leur objectif est vraiment de parer des attaques au niveau national et de prendre des mesures contre celles-ci.

Parmi ces services liés directement à l'émergence d'internet en Iran, deux sont particulièrement intéressants pour nous, à savoir Le Comité de détermination des contenus offensifs et surtout la FATA police, qui agissent à un niveau national. La mise en place de ces services permet de prendre en considération le fait que le gouvernement souhaite conserver un contrôle sur les espaces publics qu'ils soient réels ou virtuels. Le gouvernement assoit sa présence dans ce nouvel espace.

### **L'anonymat, l'hétéronymat et le pseudonymat : « je ne suis personne »**

L'enjeu de l'identité existe pour tenter de ruser les mesures prises par le gouvernement. Les internautes ont recours à plusieurs procédés pour protéger leur identité.

L'anonymat permet de laisser de côté son identité. La sphère numérique facilite la possibilité de changer son identité au profit d'une autre. L'Iran ne fait pas exception et ne se distingue pas des autres pays dans ce domaine. Cependant la particularité iranienne réside dans le fait que l'Etat est un état autoritaire, dont la répression est très présente et surtout très active envers les opposants où ceux qui s'écartent des normes. L'enjeu de l'anonymat devient alors un élément important. A plus forte raison quand il s'agit de dissidence. L'« hétéronymat<sup>6</sup> » s'articule avec l'anonymat, c'est le fait de posséder plusieurs noms et de se présenter comme étant chacun d'eux. Il intègre cette notion d'anonymat par le fait que

---

<sup>4</sup> *Idem*, p. 2.

<sup>5</sup> HALDERMAN J., Alex, *op. cit.*, p. 2.

<sup>6</sup> PAVEAU Marie-Anne, *Langage et morale : une éthique des vertus discursives*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

l'identité paraît impossible à détecter. L'utilisation de pseudonymes se rattache à ces deux notions également. Le pseudonymat est le choix d'une identité sur internet ayant pour objectif la dissimulation de son identité réelle. Ces différents procédés semblent permettre une expression plus libre sur le net. C'est pour cela que les dissidents utilisent massivement cet outil comme voie de la liberté d'expression.

L'hétéronymat ou le pseudonymat sont l'anonymat. Ces moyens de ruse face au contrôle exercé sur la toile favorisent le discours à la première personne comme l'évoque Dominique CARDON dans *La démocratie Internet. Promesses et limites*<sup>7</sup>. Ce sont ces possibilités qui permettent ces énonciations personnelles et qui limite la crainte d'une répression. Toutefois, il faut prendre en considération un piège inattendu. Les sites internet n'acceptent pas l'homonymie pour des raisons techniques de télescopage de profils, nous ne pouvons donc pas vraiment associer l'anonymat, l'hétéronymat et le pseudonymat à l'abandon de l'identité. Il faut prendre ces procédés comme un moyen de créer une nouvelle identité qui laisse elle aussi des traces sur le net. Ainsi nous ne pouvons pas prendre ce moyen comme garant d'une liberté d'expression totale et sans crainte d'une réaction des autorités.

## **Contourner le piège, piéger la ruse : les moyens utilisés**

### **La mise en place de la censure par le régime**

Face à une utilisation massive et toujours plus performante, le régime réagit face à l'utilisation en imposant certaines mesures.

Dès les années 2000, on voit fleurir sur la toile des blogs. L'utilisation de ce moyen d'expression est importante car c'est le premier moyen d'opposition massif sur internet. Plusieurs bloggeurs deviennent des références en termes d'opposition ou en termes de soutien au régime. L'évolution des technologies et des moyens de communications sur internet laisse place peu à peu aux réseaux sociaux, ces plateformes de communication, de publication, aux multiples capacités. L'apparition de Facebook en 2004, suivi de peu par Twitter en 2006, donne une nouvelle dimension aux échanges sur le net. Ces réseaux sont rapidement filtrés par le gouvernement, jugés officiellement comme étant non conformes aux normes. Cette mesure empêche l'accès à ces pages, elle les bloque. Ainsi la censure agit. Le gouvernement limite l'accès à internet. La censure s'opère également par la fermeture de certaines pages de

---

<sup>7</sup> CARDON Dominique, *La démocratie d'internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, p. 40-42.

profils et par l'instauration de nouvelles catégories de criminels. Par exemple, les « modeling criminals », deviennent alors des cibles pour le gouvernement qui n'hésitent pas à fermer leur(s) compte(s) pour avoir publié des photos de leur « book » de mannequinat, sans hijab. Cet exemple met en lumière une autre catégorie de censure, celle des corps, qui fait également parti des contenus répréhensibles. Depuis un an, la répression se veut beaucoup plus forte avec l'annonce de l'arrestation systématique des réseaux actifs contre « la sécurité morale du pays ». Plus récemment encore, c'est le réseau Telegram qui fait l'objet de réaction de la part de gouvernement. Ce réseau qui compte entre 15 et 20 millions d'utilisateurs, a vu à partir du mois de janvier 2016, plusieurs centaines de comptes personnels se fermer.

D'autre part, le gouvernement, notamment en période de crise ou en période électorale comme ce fut le cas en 2009, en 2013 ou plus récemment le mois dernier<sup>8</sup>, tente de piéger les internautes qui auraient une volonté de s'opposer au régime. Lors des élections troublées de 2009 qui réélisent le président sortant ultra-conservateur Mahmoud Ahmadinejad et qui lancent un mouvement de contestation important nommé « Mouvement Vert », le candidat réformiste défait Mir Hossein Mousavi est largement soutenu par une population jeune et active sur les réseaux sociaux. Dans le but de piéger cette population en rébellion face au pouvoir en place, le gouvernement crée deux faux sites de soutien afin de récupérer l'identité des dissidents et de pouvoir les arrêter. Ces procédés piègeux montrent une certaine incapacité du régime à endiguer technologiquement les actions dissidentes sur le net, tous les moyens sont bons.

Pour répondre à cette transgression que le gouvernement peine à contenir, le projet d'un intranet émerge très rapidement. En 2011, le gouvernement d'Ahmadinejad annonce le lancement de la première phase d'un internet national<sup>9</sup>. Le ministre de la communication de l'époque, Mahmoud Vaezi, présente l'intranet comme la base d'un développement sociologique, politique et économique fondamental qui n'entraverait pas l'utilisation de cet outil par les Iraniens, le principe est tout autre. Son vice-ministre, Nasrholah Jahangard, précise le principe de cet intranet : chaque Iranien devra posséder un login qui lui permettra de se connecter sur un compte qui lui est propre. Ainsi la censure s'exécute pleinement, le contenu

---

<sup>8</sup> Il s'agit de mai 2017, la journée d'étude ayant eu lieu le 7 juin 2017.

<sup>9</sup> Site Reporters sans frontières, « L'Iran veut contrôler toute l'information sur Internet en créant un "intranet halal" ». <https://rsf.org/fr/actualites/liran-veut-controler-toute-linformation-sur-internet-en-creant-un-intranet-halal-nation>. Consulté le 5 mai 2017.

est filtré et l'historique facilement contrôlable. La répression a alors le champ libre. Pour justifier cet intranet le régime énumère plusieurs arguments : la limitation des cyber attaques, un moyen de protéger efficacement les données personnelles des internautes, garantir la morale de la société et enfin d'entamer un processus d'indépendance du pays<sup>10</sup>. De plus, la ruse opérée par le régime sur ce point réside en une sorte de chantage : s'il y a intranet alors la vitesse de connexion serait décuplée afin que les internautes iraniens puissent utiliser internet dans des conditions « optimales ».

### **Le recours aux PROXY et aux VPN**

Une grande part des sites internet étrangers est filtrée en Iran, c'est-à-dire qu'il est impossible d'y accéder sans quelques manipulations. Pour cela une grande partie des Iraniens utilise les VPN. Cet outil qui permet de contourner la censure rend possible à l'utilisateur l'accès au site souhaité. Le filtrage en Iran est un obstacle, quand nous demandons « quels sont les sites que vous souhaitez visiter auxquels vous ne pourriez pas sans VPN ? », certains réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Snapchat ou encore Youtube sont mentionnés. Le filtrage imposé par l'Etat est formé sur une base de mots-clefs, ainsi tous les sites qui pourraient contenir des termes prédéfinis par le Comité de détermination des contenus offensifs considérés comme étant subversifs ou immoraux empêchent l'accès à ces mêmes sites. La censure s'opère donc sur un large éventail de sites internet parfois même lorsque le site n'est pas lui-même en opposition aux valeurs de l'Etat iranien. Si nous prenons le cas de Facebook ou encore de Youtube, les objectifs de ces sites se résument entre autres à la diffusion de contenu ou encore à la discussion entre individus. L'objectif en lui-même ne diffère pas tant que cela d'une sorte de presse ou chacun pourrait se prétendre journaliste. Toutefois comme les contenus peuvent être jugés immoraux car les termes tels que « erotic », « sex » ou encore « pornography » peuvent apparaître sur la totalité du contenu, ces sites sont bloqués quand bien même l'internaute en question ne souhaite pas consulter ce type de contenu.

Il faut noter néanmoins que malgré l'illégalité de ces outils, cela n'empêche nullement leur utilisation. Les internautes iraniens utilisent massivement les VPN pour pouvoir naviguer à leur gré. Tout le paradoxe de cette situation réside dans le fait que l'accès à cet outil est très

---

<sup>10</sup> Site ADVOX, "Iran Declares "Unveiling" of its National Intranet". <https://advox.globalvoices.org/2016/09/02/iran-declares-unveiling-of-its-national-intranet/>. Consulté le 20 avril 2017.

facile, il s'agit de télécharger une application spéciale sur les mobiles et de naviguer par son intermédiaire. Quand nous demandons « y a-t-il légalement un risque pour vous d'utiliser un VPN ? » la réponse est que personne n'a jamais entendu parler de sanction concernant son utilisation, qu'il n'y a aucun risque. L'utilisation encore une fois transgressive de l'internet est inconsciente et dans ce cadre précis la ruse également.

## **Du juridique au technique faire face à l'utilisation d'internet**

Pour piéger les internautes, le gouvernement iranien a recours à deux moyens : la voie juridique et la voie technique.

En 2002, le Guide Suprême Ali Khamenei pose les premières bases juridiques de la répression et de l'entrave à l'utilisation d'internet. Dans un communiqué nommé « *Comprehensive Proclamation of Computer Information Network Policies* » Ali Khamenei, explique la nécessité de limiter l'accès à internet, c'est la première initiative du gouvernement dans cette trajectoire. Une nouvelle loi en octobre 2004 met clairement en avant la prise de conscience du régime qui instaure une nouvelle catégorie de crimes : les cyber crimes. En 2012, une nouvelle mesure du Guide Suprême fait date, une directive est prise afin de ralentir le débit tant qu'intranet n'est pas lancé et opérationnel.

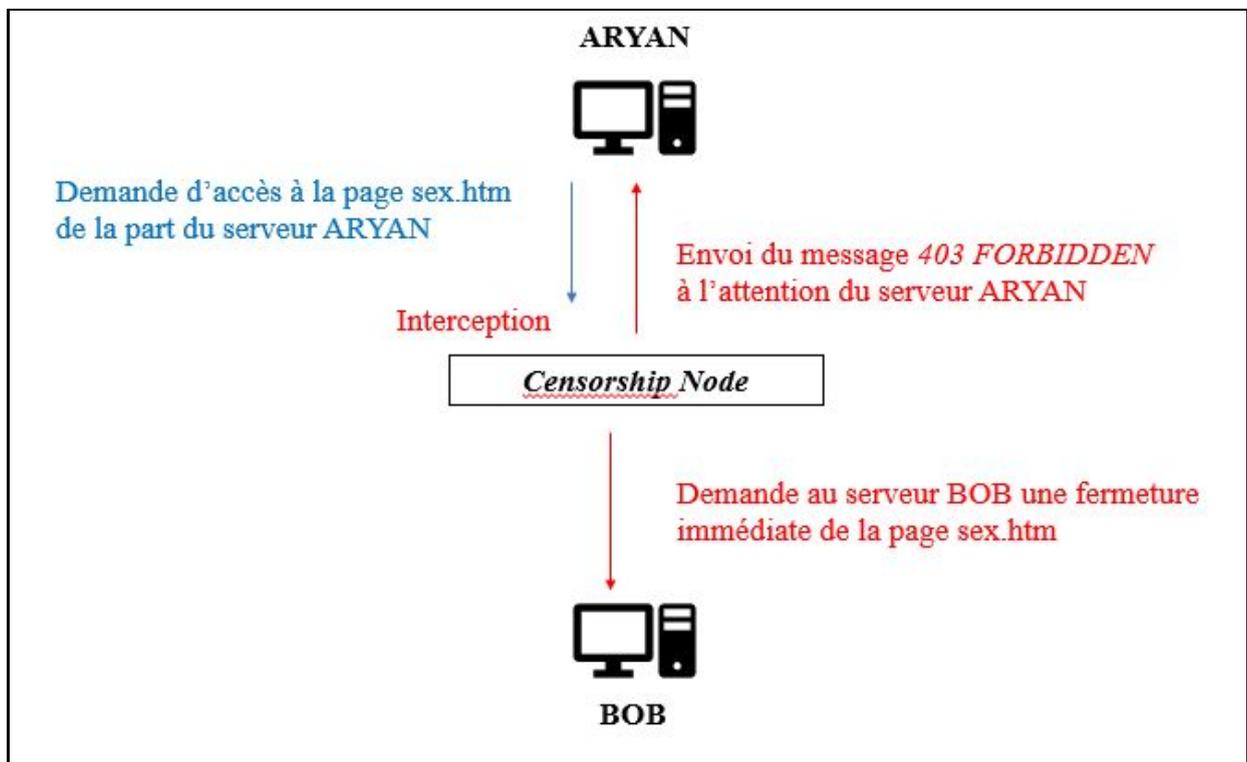
D'un point de vue technique, les mesures de la censure sont plus complexes. La censure n'agit pas uniquement par filtrage mais par la limitation technique de l'utilisation de l'outil internet.

Une expérience menée par l'*Aryan Project* et le chercheur américain J. Alex HALDERMAN<sup>11</sup> en Iran, sur une période de deux mois, au moment des élections présidentielles de 2013, met en lumière les différents moyens de la censure à savoir comment techniquement le régime assoit son système de censure dans l'espace virtuel iranien. Ce projet a été réalisé à une période où la censure est la plus accrue. Ce rassemblement de chercheurs met en avant quatre méthodes de perturbation de l'utilisation. Premièrement et conformément à la directive du Guide Suprême de 2012, la bande passante est limitée, c'est-à-dire que le téléchargement de données peut s'avérer très long. Le deuxième moyen utilisé par le régime est la redirection DNS, c'est-à-dire que les internautes sont redirigés sur une page qui stipule que l'accès au contenu souhaité n'est pas possible. Ce moyen révèle une censure visible. Il ne

---

<sup>11</sup> HALDERMAN J., Alex, *op. cit.*

s'agit pas de cacher une censure active mais plutôt de mettre en garde les internautes sur leur façon de naviguer. Le filtrage par mots-clés que nous avons pu évoquer brièvement précédemment permet de comprendre que ce n'est pas tant le contenu qui est censuré. Les chercheurs ont tenté une expérience pour montrer ce fait. Ils ont créé, par l'intermédiaire d'une machine qu'ils ont nommé « Aryan » une page nommée sex.htm sans contenu et ont tenté de s'y connecter à l'aide d'une autre machine qu'ils ont nommé « Bob » ce qui fut un échec. Dans ce cas, le *copyright node* renvoi une réponse négative au serveur « Bob », de type « 403 FORBIDDEN » et envoi une demande de fermeture du site au serveur « Aryan ».



Cette expérience est particulièrement intéressante car elle permet de comprendre le système de filtrage et de voir que ce n'est pas l'activité elle-même qui est censurée mais la suspicion d'activité illégale. Une autre mesure est mise en avant par l'*Aryan project*, il s'agit de la *Connection Throttling* à savoir les microcoupures de la connexion de façon plus ou moins aléatoire qui empêche une navigation facile.

Techniquement, le régime piège également ses internautes par le biais de Tracking software, c'est-à-dire des logiciels de traçage qui permettent d'enregistrer les activités d'internautes ciblés à des fins répressives. Il faut préciser un élément en ce qui concerne la méthode de filtrage. Le gouvernement procède par *Whitelist* et non par *Blacklist* ce qui veut dire que le régime permet uniquement ce qu'il certifie conforme et censure le reste, ce qui

limite davantage le champ des contenus. Ce système de censure est donc beaucoup plus strict qu'un système de censure basé sur une blacklist qui procéderait de façon inverse.

## **Ruser pour s'émanciper, piéger pour contrôler : des utilisations antagonistes**

### **Les objectifs des internautes : le gain de liberté**

Parmi les profils des internautes, on peut constater que deux objectifs principaux sont mis en avant : la communication et l'information.

Dans les sociétés modernes, Dominique Wolton explique, dans *Penser la communication*, que la communication est un « besoin anthropologique »<sup>12</sup>. Celle-ci et l'interaction entre les individus est quasiment instinctive, les individus échangent et l'apparition de ces nouvelles technologies permet un nouvel espace aux possibilités illimitées. De par cette nature illimitée, l'espace virtuel et la connexion qui existent entre les individus dans cette sphère permet l'apparition de nouveaux codes, de nouvelles normes et donc de nouvelles libertés. Une jeune femme nous explique qu'elle se sent plus libre avec les réseaux sociaux malgré les menaces pesantes sur le net. Elle peut s'exprimer beaucoup plus librement que dans l'espace public. Encore, elle parvient à nous expliquer le sentiment d'absurdité qui réside pour elle dans la pratique de la censure quel qu'en soit le niveau.

Un autre aspect nécessite de retenir notre attention : internet et ces réseaux sociaux permettent au plus grand nombre de prendre la parole en public. Ainsi la communication s'inscrit dans l'espace mais aussi dans le temps. Le discours devient un moyen et un objectif. Parler parce que l'on peut et parler parce que l'on a des choses à dire.

L'information s'avère également être un objectif crucial. Dans une société où les médias sont contrôlés et où la censure est très présente, il est parfois difficile de parvenir à obtenir une information qui n'est pas passé par les canaux du gouvernement afin d'être transmise à la population sous un angle « conforme ». Ainsi les réseaux sociaux et actuellement particulièrement Telegram, permettent de consulter des chaînes d'informations en ligne créées par les internautes ou non. Nous pouvons retrouver des « *channels* » comme *BBC breaking news* ou encore *CNN news* tout aussi bien que des *channels* pour la mode ou autre. L'intérêt de ce type de réseaux est qu'il permet d'accéder à un contenu beaucoup plus large que ce qui est proposé dans l'espace public réel.

---

<sup>12</sup> WOLTON Dominique, *Penser la communication*, Paris, Champs Flammarion, 1998, p. 31.

## **Le régime garant des normes dans l'espace public réel et virtuel**

L'Internet en Iran devient au fur et à mesure le prolongement de l'espace public réel. Ainsi, le gouvernement s'impose de conserver sa ligne de conduite dans tous les espaces qui composent la société. La prise de conscience du gouvernement en ce qui concerne les moyens que propose internet, instaure cette nécessité de redéfinir les normes face à un environnement nouveau. Le gouvernement s'efforce de faire rentrer l'espace virtuel dans le cadre légiféré de la République islamique d'Iran. De ce fait, le régime combat les activités dissidentes comme nous avons pu l'exposer mais aussi des mesures comme le non port du hijab sur les comptes des réseaux sociaux pour les femmes. Autant de mesures qui rappellent la présence du régime dans les sphères qui composent cette société.

Un paradoxe réside entre le discours tenu par le gouvernement et l'usage qu'il en fait. Les réseaux sociaux sont utilisés par le régime, même ceux qui sont interdits. Il est possible de trouver un profil Facebook appartenant à Ali Khamenei ou encore au président de la République actuel, Hassan Rohani. Cette utilisation que l'on pourrait qualifier d'inattendue montre bien que les réseaux sociaux sont un enjeu à tous les niveaux, même dans les plus hautes sphères politiques. Dans une interview<sup>13</sup> du ministre des affaires étrangères Javad Zarif en 2013, un journaliste demande si l'utilisation de Facebook et Twitter par le gouvernement n'est pas un peu hypocrite sachant que ces réseaux sont interdits à la population. Il répond en riant : « That's life ». Réponse pour le moins surprenante qui permet de comprendre que le régime a bien conscience de l'intérêt de ces réseaux pour leurs propres activités. Ils transgressent les lois qu'ils ont eux-mêmes votées.

### **Organiser la dissidence**

En 2009, les élections présidentielles ont bouleversé la société iranienne. La remise en cause de la légitimité et de la légalité de la réélection de Mahmoud Ahmadinejad amène une partie de la population à descendre dans la rue pour manifester ; les réseaux sociaux ont été un outil fondamental dans ces manifestations contre le pouvoir en place. L'immédiateté de ces réseaux permet une organisation plus rapide et surtout difficilement contrôlable par les autorités. Les pages Facebook, les comptes Twitter, autant de moyens pour organiser la contestation.

---

<sup>13</sup> The Tower, « Iran Cracks Down on Popular Encrypted Messaging App Ahead of Elections ». <http://www.thetower.org/4861oc-iran-cracks-down-on-popular-encrypted-messaging-app-ahead-of-elections>. Consulté le 10 mai 2017.

D'autre part, les réseaux sociaux ont permis de véhiculer à une dimension internationale le symbole de ce mouvement en un temps record. Nous pouvons exposer, ici, un exemple flagrant : celui de Neda Agha Soltan. Cette jeune fille, n'ayant a priori aucun lien avec les activités manifestantes, a été victime d'une balle perdue en pleine rue de Téhéran. Sa mort est filmée et relayée sur les réseaux. Elle devient en quarante-huit heures le symbole de ce mouvement et surtout le symbole de la violence du régime. Son image choque profondément l'opinion publique internationale.

Ces réseaux organisent un groupe social qui existait déjà mais en décuplant considérablement ses moyens d'actions et sa visibilité tout en limitant en partie les risques.

## **Conclusion**

Le rapport de force entre les internautes et le gouvernement iranien est sensiblement le même sur internet que dans l'espace public réel, à ceci près que la répression reste beaucoup plus complexe pour le régime malgré leurs investissements technologiques. Les questions de libertés d'expression et d'information restent des enjeux fondamentaux malgré la diversité des profils des internautes. La mobilisation de l'opinion sur internet est toujours plus importante surtout dans les périodes particulières de crises ou en périodes présidentielles. Encore une fois les internautes ont envahi les réseaux sociaux le mois dernier lors de la réélection d'Hassan Rohani qui prône une ouverture de l'Iran sur le monde sur tous les aspects et notamment par la libéralisation de l'outil internet. Toutefois il faut observer certaines précautions car, malgré un discours réformiste ouvert sur le monde, les arrestations des internautes n'ont jamais été aussi nombreuses qu'en 2016.

## Bibliographie

- ALAVI, Nasrin, *We are Iran. Persians blogs*, Londres, Portobello books, 2005, 365 p.
- CARDON, Dominique, *La démocratie d'internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, 101 p.
- DE BERGEVIN, Annette, « Note sur la contestation », in *Esprit*, n°327, juin-juillet 1968, p. 1080-1087.
- HASTINGS Michel, NICOLAS Loïc, PASSARD Cédric (sous la direction de), *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 300 p.
- KHOSROKHAVAR, Farhad, *The New Arab Revolutions That Shook The World*, Boulder, CO: Paradigm Publishers, 2012, 351 p.
- LÉVY, Pierre, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, 1998, 153 p.
- MOROZOV, Evgeny, *The net delusion. The dark side of internet freedom*, New York, PublicAffairs, 2011, 430 p.
- PAVEAU, Marie-Anne, *Langage et morale : une éthique des vertus discursives*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, 303 p.
- WOLTON, Dominique, *Penser la communication*, Paris, Champs Flammarion, 1997, 402 p.

## Webographie

- HALDERMAN, J. Alex, « Internet censorship in Iran: a first look », in *Proceedings of the 3rd USENIX Workshop on Free and Open Communications on the Internet*, août 2013. Consultable sur : <https://jhalderm.com/pub/papers/iran-foci13.pdf>. Consulté le 10 mai 2017.
- Site ADVOX, « Iran Declares “Unveiling” of its National Intranet ». <https://advox.globalvoices.org/2016/09/02/iran-declares-unveiling-of-its-national-intranet/> Consulté le 20 avril 2017.
- Site Le Monde, « Le président iranien juge la censure d'internet contre-productive ». [http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/09/07/le-president-iranien-juge-la-censure-d-internet-contre-productive\\_4483304\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/09/07/le-president-iranien-juge-la-censure-d-internet-contre-productive_4483304_4408996.html) Consulté le 15 mai 2017.

Site Reporters sans frontières, « L'Iran veut contrôler toute l'information sur Internet en créant un "intranet halal" national ».

<https://rsf.org/fr/actualites/liran-veut-controler-toute-linformation-sur-internet-en-creant-un-intranet-halal-national> Consulté le 5 mai 2017.

Site The Tower, « Iran Cracks Down on Popular Encrypted Messaging App Ahead of Elections »,

<http://www.thetower.org/4861oc-iran-cracks-down-on-popular-encrypted-messaging-app-ahead-of-elections> Consulté le 10 mai 2017.